



Agenda 21 d'OULLINS

Compte rendu de l'Atelier 21 de diagnostic n°4 : « Santé et Bien-être »

8 février 2010

Mairie d'Oullins – 18 H 30

Liste des présents :

1

- ✓ Georges ASSAN
- ✓ Michèle BONHOMME
- ✓ Christine CHAZOT
- ✓ Nadine CORELLA
- ✓ Adrienne DEGRANGE
- ✓ Jean FONTAINE
- ✓ Renée GALLO
- ✓ Marcelle GIMENEZ
- ✓ Catherine GUILLEM
- ✓ Claudia IAFRATE
- ✓ Isabelle JACOB
- ✓ Chantal KERLAN
- ✓ Annie LEGOUSSE
- ✓ Bernard LEGRAND
- ✓ Anne-Marie LEGRAND
- ✓ Fabrice MARCEAU
- ✓ Marie-Anne QUESNEL
- ✓ Myriam RONDEY
- ✓ Sophie TALLOIS

■ **Cabinets d'études :**

- ✓ Solveig CHANTEUX – Consultante – MOSAIQUE ENVIRONNEMENT
- ✓ Anne LASTMANN – Chargée d'études –MOSAIQUE ENVIRONNEMENT



M. Marc Filiu, élu délégué à l'Agenda 21 expose l'ordre du jour :

Il s'agit, par cet Atelier 21, de contribuer, avec l'ensemble des personnes présentes, à la réalisation du diagnostic territorial sur les thématiques relatives à la problématique Santé - Environnement. L'idée étant que chacun puisse contribuer à la réflexion et à la co-construction de la démarche de l'Agenda 21, s'impliquer dans le devenir du territoire en partageant ses idées et faire évoluer ses propres pratiques.

Le déroulement de l'Atelier 21 :

- Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Oullins (powerpoint BE)
- Présentation des principales données d'état des lieux concernant les thématiques santé, rythme de vie et alimentation, risques naturels et technologiques, pollutions sonores, nuisances, qualité de l'air déchets, eau et assainissement (powerpoint BE)
- Temps de travail des participants, par groupe, où ils recherchent, à partir des données exposées et selon leur vécu et leur connaissance du territoire, des forces et des faiblesses par rapport à ces thématiques.
- Présentation par un représentant de chaque groupe d'une dizaine de forces et de faiblesses, réparties sur l'ensemble des thématiques ci-dessus.
- Discussions/débats autour des forces et faiblesses établies par chaque groupe de travail.
- Détermination des forces et faiblesses prioritaires par chaque participant avec 10 gommettes (points) à positionner. Le nombre figurant entre () après chaque enjeu indique le nombre de points obtenus à l'issue de la séance.
- Synthèse du Cabinet Mosaïque Environnement sur le déroulement de l'Atelier 21 et sur les enjeux qui s'en dégagent.

**Synthèse des discussions/débats autour des forces et des faiblesses****SANTE****Quelques éléments de constat :**

Importance de la circulation automobile avec des effets secondaires sur la santé : pollution sonore, émission de particules et de gaz polluants, stress... Une commune concernée par de nombreux risques majeurs naturels (inondation principalement) et technologiques

Des structures communales qui proposent un accès à certains soins (Centre médicaux psychologiques, service PMI), ou de l'information et de la sensibilisation (Maison du Rhône, Centre de Planification et d'Education Familiale).

28 médecins généralistes sont présents sur la commune, ce qui équivaut à une densité médicale de 1 médecin pour 1000 habitants, comparable à celle de Lyon (1.2‰)

La Ville d'Oullins a engagé des actions à destination des professionnels de santé (ateliers, groupes de travail), en particulier dans le cadre de la démarche « Atelier Santé Ville »

Diagnostic partagé du groupe de travail**Forces**

- Proximité des structures de soin (2)
- Bonne offre de santé, plutôt complète
- Création du groupe de travail des professionnels de la santé (1)

Faiblesses

- Mauvaise organisation des consultations de nuit et de week-end (2)
- Manque d'offres de soins de médecine douce (6)
- Manque de pédiatres
- Incidences néfastes sur la santé de la pollution de la Grande rue (1), des risques industriels SEVESO, d'une trop grande circulation automobile (11)
- Manque un site internet de covoiturage sur la commune (3)
- Manque d'information sur « Oullins Navette » pour limiter l'usage de la voiture (1)

Enjeux

- L'intensité du trafic automobile sur la commune, en particulier au niveau de la Grande Rue, ainsi que la proximité de sites industriels à risque majeur, sont autant de facteurs de pression sur la bonne santé des Oullinois (12)
- Manque d'offres de soins de médecine douce (6)



RYTHME DE VIE - ALIMENTATION

Quelques éléments de constat :

80,5% des Oullinois travaillent dans une autre commune, ce qui implique des déplacements le plus souvent en voiture, et des journées aux horaires étendus.

L'offre alimentaire se compose de 4 marchés forains hebdomadaires le matin, et de plusieurs zones commerciales ; cependant certains quartiers ont une offre marchande peu développée (Le Golf, la Cadière, les Chassagnes)

Depuis 2004, la ville d'Oullins a ouvert un jardin collectif dans le quartier du Golf, avec des résultats très encourageants ; 2 autres projets sont à l'étude sur la commune.

4

Diagnostic partagé du groupe de travail

Forces

- Large spectre d'activités extra-scolaires proposées aux enfants (école primaire) (1)
- Qualité des marchés – des marchés nombreux (bonne fréquence sur la semaine), bien répartis sur la commune, avec des producteurs régionaux
- Insertion sociale des personnes en situation de handicap
- Développement des jardins collectifs, à poursuivre (20)

Faiblesses

- Offre de marchés insuffisante dans certains quartiers (2)
- L'accès à des marchés ne renseigne pas nécessairement sur la qualité de l'alimentation des habitants. Tout dépend de l'éducation et de la sensibilisation au bien-manger reçue par les personnes.
- Manque d'offre en produits issus de l'agriculture biologique sur les marchés (4)
- Manque d'information sur les jardins collectifs (2)
- Manque de diversité des commerces dans la Grande Rue (4)
- Manque de services (transports en commun) ou de facilités pour faire ses courses dans les quartiers en dehors du centre-ville (11)
- Faible amplitude d'ouverture des commerces, ainsi que des marchés forains (2)
- Manque de produits sains, biologiques, locaux dans les restaurants scolaires, ainsi que dans les résidences pour personnes âgées (6)

Enjeux

- Un fort plébiscite des participants pour les jardins collectifs. Ils remplissent une fonction sociale, favorisent l'apprentissage de la biodiversité, tout en mettant l'accent sur l'importance du « produire local-consommer local » (20). L'exemple du jardin du Golf est à poursuivre.
- Garantir une meilleure desserte de tous les quartiers d'Oullins par les transports en commun, et renforcer l'offre commerciale sur les quartiers en déficit d'offre. (11)
- Agriculture biologique : attente sur les marchés, dans les restaurants scolaires et les résidences de personnes âgées (10)

**RISQUES****Quelques éléments de constat :**

La commune d'Oullins est concernée par de nombreux risques trouvant leur source sur son territoire ou à proximité. Parmi les risques naturels, le plus répété est celui causé par les inondations de l'Yzeron. Un Plan de prévention des risques d'inondation a été établi depuis 1998. De même le Rhône aval est concerné par un Plan de préventions.

La commune est traversée par de nombreuses galeries, qui rendent le sous-sol instable en certains points.

La proximité de grandes infrastructures de transport (A7, voie ferrée), classe la commune en Risques pour le transport de matières dangereuses. La proximité de 5 industries classées SEVESO à Saint-Fons, Saint-Priest et Lyon 7è, place une partie de la commune (Saulaie, Malletière, Clavelière) en zone de protection par rapport au risque industriel.

Diagnostic partagé du groupe de travail**Forces**

Risques Naturels :

- L'existence d'un Plan de Gestion de Crise Inondation
- L'arrêté interdisant le transport des matières dangereuses sur la commune (1)

Risques Technologiques :

Pas de force pour les participants

Faiblesses

Risques Naturels :

- Les actions du SAGYRC sont-elles suffisantes contre les crues de l'Yzeron ?

Risques Technologiques :

- Manque d'information et de sensibilisation sur les risques technologiques majeurs, notamment auprès des enfants, des personnes maîtrisant mal la langue française, et les nouveaux arrivants (14)
- Besoin de renouveler régulièrement les informations sur les risques majeurs (7)

Enjeux

- Informer régulièrement sur les risques technologiques majeurs, en adaptant la communication aux différentes cibles (21)



AUTRES RISQUES ET NUISANCES
<p>Quelques éléments de constat : 4 sites industriels sont en Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), dont 3 se trouvent dans le Quartier de la Saulaie. On note la présence de 16 anciens sites industriels qui ont fermé et dont les sols sont répertoriés comme pollués ; ils ont été inventoriés et certains comme les tanneries ont fait l'objet d'opération de dépollution. Concernant les risques liés aux champs électromagnétiques créés par les antennes relais, la mairie a pris en avril 2009 un arrêté qui régleme l'implantation des antennes relais à proximité des écoles et des crèches (pas à moins de 100m). Cet arrêté a été contesté par le Tribunal administratif.</p>
Diagnostic partagé du groupe de travail
Forces
Pas de forces pour les participants
Faiblesses
-Déjections canines sur les trottoirs (5) -Manque d'information sur les risques représentés par les ondes wi-fi, antennes...à domicile (3) -Manque d'information sur le niveau de dépollution des anciens sites industriels fermés -De nombreux quartiers toujours concernés par le risque lié aux ondes électromagnétiques : Bussière, La Camille, Le Golf, Montmein, Centre Ville, et la plupart des écoles primaires encore touchées. (12)
Enjeux
-Risques liés aux ondes électromagnétiques (12)

**EAU, ASSAINISSEMENT****Quelques éléments de constat :**

Le maître d'ouvrage pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement est le Grand Lyon.

Concernant la distribution de l'eau potable, des travaux récents sur le réseau ont permis de supprimer l'ensemble des branchements plomb. Les prélèvements effectués par la DDASS indiquent une bonne qualité moyenne de l'eau. L'eau distribuée provient de la nappe phréatique alluviale du Rhône, au nord de Lyon. Cette dernière bénéficie au titre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Est lyonnais d'un programme d'actions visant à protéger la ressource en eau quantitativement et qualitativement.

Les eaux usées de la commune d'Oullins sont envoyées vers la station d'épuration de Pierre Bénite. Une grande partie du réseau d'assainissement est encore unitaire (eaux usées et eaux pluviales non séparées).

Diagnostic partagé du groupe de travail**Forces**

-Suppression des branchements publics en plomb

Faiblesses

Pas de faiblesse notée par les participants

Enjeux

Pas d'enjeu prioritaire relevé par les participants



DECHETS
Quelques éléments de constat :
<p><i>La collecte et le traitement des déchets sont gérés par le Grand Lyon. La collecte des ordures ménagères a lieu 2 fois par semaine, et celle du tri sélectif une fois. En quantité collectée, Oullins se situe au-dessus de la moyenne du Grand Lyon (51-73 kg/an/hab versus 48.3 kg/an/hab pour le Grand Lyon). 60 silos à verre sont répartis sur la commune, et 2 déchetteries appartenant à des communes proches permettent de déposer les encombrants des ménages. La déchetterie de Francheville est également équipée d'une recyclerie.</i></p> <p><i>En 2009, la Ville d'Oullins a remplacé la collecte en porte à porte des encombrants par un système de déchetterie mobile, qui a lieu 3-4 fois par an dans différents quartiers de la commune.</i></p>
Diagnostic partagé du groupe de travail
Forces
<ul style="list-style-type: none">-Bonne information et bon fonctionnement du tri sélectif sur Oullins (Oullins Ville Pilote) (3)-Des déchetteries proches d'Oullins (1)
Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">-Pas de compostage collectif et manque d'information sur le compostage (3)-La durée de vie des appareils informatiques et électroménagers est de plus en plus réduite-Manque d'information et de pédagogie sur l'organisation de la collecte et du traitement des déchets, notamment pour les nouveaux arrivants (5)-La suppression du porte à porte pour les encombrants, remplacé par des déchetteries mobiles ne va pas dans le sens du développement durable (pas de recyclage des objets pour une seconde vie) (18)-Beaucoup trop d'emballages dans les produits (1)-Revoir les emplacements des silos à verre, augmenter la fréquence de vidange. De nombreux sacs et bouteilles sont trouvés au pied des silos (manque de civisme)
Enjeux
<ul style="list-style-type: none">-Valoriser les produits en fin de vie ; donner la priorité au recyclage (18)



NUISANCES SONORES
Quelques éléments de constat :
<i>La présence de grands axes de transport en bordure de la commune (autoroute A7, voie ferrée, RD 342 à l'ouest), ainsi que la forte fréquentation de certaines rues et boulevards dans la commune créent des niveaux de bruit élevés au nord et à l'est de la commune.</i>
Diagnostic partagé du groupe de travail
Forces
Pas de forces notées par les participants
Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">-Utilisation de souffleurs électriques pour ramasser les feuilles sur la voirie-Pertinence d'un éco-quartier en bordure d'autoroute-Pas de protection par rapport au bruit de l'autoroute (3)-Trafic routier bruyant sur le Bd Emile Zola et sur la Grande Rue (4)-Pollution sonore importante sur tous les grands axes de la commune (8)
Enjeux
<ul style="list-style-type: none">-Réduire les pollutions sonores importantes sur tous les grands axes de la commune (8)

**QUALITE DE L'AIR****Quelques éléments de constat :**

Du fait de sa position géographique, la commune d'Oullins est très exposée aux polluants dus aux transports et aux activités industrielles.

L'indice ATMO Lyon (Coparly) donne une qualité de l'air moyenne à médiocre pour 30% des jours de l'année. Les principaux paramètres dégradants sont les particules en suspension, l'ozone et le dioxyde d'azote.

Par ailleurs, la commune est touchée par la prolifération de l'Ambroisie, caractéristique dans l'agglomération lyonnaise.

Diagnostic partagé du groupe de travail**Forces**

Pas de force notée par les participants

Faiblesses

-Manque de mesures de la qualité de l'air en centre-ville (11)

-Qualité de l'air ressentie comme mauvaise

Enjeux prioritaires

-Améliorer le niveau de connaissance et l'information sur la pollution atmosphérique dans la commune d'Oullins (11)



Les différents enjeux :

Parmi les thématiques qui retiennent particulièrement l'attention des participants du groupe, on citera :

-POLLUTION, RISQUES ET SANTE : L'intensité du trafic automobile sur la commune, en particulier au niveau de la Grande Rue, ainsi que la proximité de sites industriels à risque majeur, sont autant de facteurs de pression sur la bonne santé des Oullinois (12). Les risques liés aux ondes électromagnétiques (12) constituent également une préoccupation.

-RISQUES ET INFORMATION : le besoin d'informer régulièrement sur les risques technologiques majeurs, en adaptant la communication aux différentes cibles (21)

-JARDINS COLLECTIFS : Un fort plébiscite des participants pour les jardins collectifs. Ils remplissent une fonction sociale, favorisent l'apprentissage de la biodiversité, tout en mettant l'accent sur l'importance du « produire local-consommer local » (20). L'exemple du jardin du Golf est à poursuivre.

-DECHETS : La valorisation des produits en fin de vie et la priorité au recyclage (18).

-RYTHMES DE VIE : Rééquilibrer et dynamiser l'offre commerciale afin de garantir une meilleure desserte de tous les quartiers d'Oullins par les transports en commun, et renforcer l'offre commerciale sur les quartiers en déficit d'offre (11)

-POLLUTION ATMOSPHERIQUE ET INFORMATION : Améliorer le niveau de connaissance et l'information sur la pollution atmosphérique dans la commune d'Oullins (11)

-AGRICULTURE BIOLOGIQUE : développer l'offre sur les marchés et l'utilisation dans les restaurants scolaires et la restauration pour les personnes âgées (10)

-NUISANCES SONORES : Pollution sonore importante sur tous les grands axes de la commune (8)

-SANTE : Manque d'offres de soins de médecine douce (6)

Nous notons également 2 sujets ne semblent pas soulever d'enjeux particuliers parmi les participants à l'atelier. Il s'agit de l'eau et l'assainissement, ainsi que des risques naturels. Pour les risques naturels, c'est un enjeu important sur la commune mais les participants estiment que cela ne relève pas de l'Agenda 21, mais d'autres procédures et programmes déjà engagés.